



*Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cypriendenapierville.ca

## AVIS PUBLIC

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 487 – MODIFICATION DE DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT NO.450 DE FAÇON À ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-204-10-2019 DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE CONCERNANT DIVERSES DISPOSITIONS TOUCHANT LA GESTION DES RÉSERVES RÉSIDENTIELLES**

---


AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors d'une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue par vidéoconférence, mardi le 9 février 2021 à 19h30, le conseil municipal a adopté le règlement no.487 modifiant de dispositions du règlement no.450 de façon à assurer la concordance avec le règlement urb-204-10-2019 de la MRC des Jardins-de-Napierville concernant diverses dispositions touchant la gestion des réserves résidentielles.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi et suite à la réception du certificat de conformité émis par la MRC des Jardins-de-Napierville.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité. En raison de la pandémie qui sévit actuellement, veuillez prendre note que nous sommes en télétravail jusqu'à nouvel ordre selon les annonces du gouvernement et de la santé publique. Nous demeurons disponibles selon l'horaire suivant : du lundi au jeudi 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi, il est possible de nous joindre par téléphone au 450-245-3658 ou par courriel [info@st-cypriendenapierville.ca](mailto:info@st-cypriendenapierville.ca).

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 24<sup>e</sup> jour de mars 2021.

  
**James L. Lacroix**  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

---

Hôtel de ville  
121, Rang Cyr  
St-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télec. : (450) 245-7824



*Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cypriendenapierville.ca

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 487 – MODIFICATION DE DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT NO.450 DE FAÇON À ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT URB-204-10-2019 DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE CONCERNANT DIVERSES DISPOSITIONS TOUCHANT LA GESTION DES RÉSERVES RÉSIDENTIELLES**

---

Je soussigné, Directeur général & secrétaire-trésorier, résidant à Granby, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public relatif à l'adoption du règlement ci-haut mentionné aux deux (2) endroits désignés à cette fin par le conseil municipal entre 16 heures et 17 heures ce 24<sup>e</sup> jour de mars 2021.

En foi de quoi, j'é mets ce certificat à St-Cyprien-de-Napierville ce 24<sup>e</sup> jour de mars deux mille vingt et un.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lacroix'.

*James L. Lacroix*  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

---

Hôtel de ville  
121, Rang Cyr  
St-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télé. : (450) 245-7824